



Prévenir le suicide chez les aînés : repérer, protéger et redonner espoir

(8 heures)

Formation offerte par Besoin d'aide 24/7

POUR QUI?

Cette formation s'adresse aux intervenants qui travaillent auprès des aînés, mais qui n'ont pas la responsabilité de la prise en charge, c'est-à-dire d'estimer le danger d'un passage à l'acte suicidaire et d'assurer que la personne bénéficie du niveau de protection que requiert sa situation. Ce sont des personnes qui fournissent des services aux aînés, par exemple les préposés aux bénéficiaires et le personnel qui offre des soins à domicile. Cette formation ne s'adresse pas non plus aux bénévoles. La formation ne vise pas à estimer la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire et ne remplace PAS la formation de trois jours.

Les organisations des participants doivent être capable d'appliquer les mesures de protection vues dans la formation (dont assurer le suivi de la personne aînée vulnérable au suicide avec un intervenant ayant reçu la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*).

OBJECTIFS

La formation vise à permettre aux participants de discuter de certaines caractéristiques de la personne aînée suicidaire, de repérer la personne vulnérable au suicide, de déterminer si le repérage est positif ou négatif et de déterminer et appliquer les mesures de protection requises.

Plus précisément :

- Examiner la manière dont nos croyances, attitudes et valeurs influencent les actions préventives.
- Repérer la personne aînée vulnérable au suicide, parler du suicide et déterminer si le repérage est positif ou négatif.
- Déterminer les mesures de protection requises et les appliquer.

POUR PLUS D'INFORMATION

819 757-6282, poste 3

formation@besoinaide.ca